

Projet pédagogique

2025-2026

Accueil de loisirs

Moyon

SOMMAIRE

Présentation Familles Rurales	1
Accueil Collectif de Mineurs	2-5
Projet éducatif	6
Objectifs pédagogiques	7-8
Modalités de fonctionnement	9-10
Modalités de participations des mineurs	11
Nature activités	11
Modalité d'évaluation de l'accueil	12
Accueil de mineurs atteints de trouble de la santé ou de handicap	13

PRÉSENTATION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales de Moyon-Tessy est une association de loi 1901 agréée Jeunesse et Éducation Populaire, affiliée à la fédération nationale Familles Rurales reconnue d'utilité Publique.

Pour Familles Rurales, chacun doit avoir la possibilité d'être acteur de sa vie, d'être acteur de son lieu de vie, pour faire des ruralités des territoires d'avenir.

L'accueil de proximité en milieu rural, quelque soit le lieu d'habitation, et la participation active des familles constituent le fondement de notre association.

Les valeurs de Familles Rurales:

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Publics accueillis:

L'accueil collectif de mineurs de Moyon a une capacité d'accueil de 40 enfants et nous accueillons des enfants de 3 à 11 ans. Ils sont répartis par tranche d'âge, un groupe de 3-5 ans, un de 6-8 ans et un de 9-11 ans pour le matin. Et un groupe 3-5 ans et 6-11 ans pour l'après-midi.

Un taux d'encadrement doit être respecter sur la période d'accueil qui peut être compléter selon les besoins par des stagiaires.

Les locaux:

La mairie de Moyon Villages met à disposition de Familles Rurales de Moyon-Tessy, les locaux que l'association occupe. Ils se composent de :

- Un bureau d'accueil
- Une salle d'activités aménagée pour les 3-5 ans avec un "coin cuisine" pour les animateurs et du mobilier adapté aux enfants. Cette salle présente différents espaces matérialisés: coin lecture, dînette, tapis de voiture, bac de kapplas, tables pour faire les activités.
- Une salle d'activités laissée libre pour la pratique de jeux collectifs ou sportifs, cette salle est aussi utilisée pour faire la sieste des plus petits.
- Une autre salle d'activités aménagée pour les 6-11 ans avec aussi différents espaces de jeux : on y retrouve les kapplas, lego, jeux de société et des tables.
- Une salle ado qui est aménager pour les mercredis matin pour le groupe de 8-11 ans.
- Les sanitaires comprenant 4 toilettes et 4 lavabos de plusieurs hauteurs pour être accessibles à tous les enfants.
- Une cour extérieure goudronnée et fermée par un portail.
- L'école nous met aussi à disposition si besoin des cours de récréation pour des jeux.
- A proximité de l'accueil de loisirs une halle sportive et des jeux extérieurs sont aussi en accès libre si besoin.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Modalités d'accueil des enfants:

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants sans discrimination. Nous accueillons les enfants dès leur scolarisation et jusqu'à 11 ans. L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année.

Pendant les vacances scolaires, il accueille les enfants :

- durant les vacances d'hiver,
- la première semaine des vacances de printemps,
- tout le mois de juillet,
- la dernière semaine du mois d'août,
- pendant les vacances de la Toussaint,
- ainsi que la première semaine des vacances de Noël.

Les horaires d'ouverture de l'accueil sont de 9h à 17h30. Un temps d'accueil est proposé aux familles de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30, c'est un temps qui est facturé par enfant .

Les familles veillent à respecter les horaires d'accueil et de départ des enfants afin qu'il puissent participer à l'ensemble de l'activité. En cas de départ exceptionnel en dehors de ces horaires, les familles doivent prévenir à l'avance l'équipe afin de faciliter l'organisation. Chaque information donnée à un animateur sera automatiquement transmise à l'ensemble de l'équipe.

Les repas sont fournis par la boucherie de Moyon, les desserts sont achetés à la supérette de la commune et les goûters sont soit réalisés par les enfants, soit achetés à la supérette.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

L'équipe d'animation:

Animatrice

Magali

Référente 6-11 ans
(BTSA,CFPPA)



Directrice

Marie

Référente 3-5 ans
(BAFD en cours, BAFA)



Animatrice

Laura

Référente 3-5 ans
(Non-diplômée)

Directeur Jeunesses

Mathieu

Référent 9-11 ans
(BAFA, BPJEPS LTP)



Le rôle de la directrice

- Accueil des familles
- Gestion administrative
- Gestion du personnel
- Gestion de la sécurité physique, affective et morale
- Animer et proposer des temps d'animation
- Veiller au respect des règles de vie

Le rôle des animateurs

- Animer et proposer des temps d'animation
- S'assurer de la sécurité physique, affective et morale
- Veiller au respect des règles de vie
- Être à l'écoute des publics accueillis
- Encadrer des sorties extérieures
- Mettre en œuvre des projets en lien avec le projet éducatif et pédagogique

JOURNÉE TYPE

Horaire	Titre	Rôle de l'animateur	Implication des enfants
7h30-9h00	Temps d'accueil	Accueillir les familles et enfants Préparer différents espaces de jeux	Expliquer leurs souhaits, leurs envies
9h00-11h30	Temps d'animation	Animer une ou des activité(s) manuelle(s) et ou sportives(s), en assurant la qualité et la sécurité des enfants	Rendre acteur de la mise en place de l'activité et du rangement
11h30-12h00	Préparation au repas (passage aux toilettes, lavage des mains)	S'assurer que les enfants se lavent bien les mains correctement	Se laver les mains en autonomie Les enfants responsables aident à mettre la table et à la débarrasser
12h00-13h15	Repas	Les animateurs mangent avec les enfants. Les animateurs incitent l'enfant à goûter mais on ne le force pas à manger.	
13h15-14h30	Temps calme ou sieste	Pour le temps calme: L'animateur doit amener le calme en animant des petits ateliers comme des coloriages, lectures, jeux de société, pâte à modeler. Sieste: Un animateur s'occupe du passage aux toilettes et du lavage des mains des plus petits+ surveillance	Les enfants peuvent participer aux activités, être source de proposition
14h30-16h00	Temps d'animation	Animer des grands jeux, jeux de réflexion	Rendre acteur de la mise en place de l'activité et du rangement
16h00-16h30	Goûter	Surveillance et accompagnement.	Mettre les verres sur les tables, servir l'eau, débarrasser la table
16h30-18h00	Temps d'accueil	Mise en place de jeux libres Accueil des familles, retour de la journée Nettoyage des locaux	S'amuser pendant tout le temps de fin de journée

Les temps d'accueil des enfants du matin et du soir sont facturé 1€.

PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est formulé par l'organisateur. Pour Familles Rurales Moyon-Tessy, les orientations éducatives sont les suivantes:

L'identité de l'association, l'association est assez connue par les habitants de Moyon mais sa localisation moins. Les locaux sont très peu visibles, avec une entrée par digicode, commune avec l'école. Cela peut occasionner des confusions pour les familles et usagers. Les locaux ne sont pas identifiables par affichage pour l'instant rendant le repérage délicat.

Toucher l'ensemble du territoire et plus de public, le rayonnement de l'association sur la commune de Tessy Bocage n'est pas suffisant depuis la fusion des associations de Moyon et de Tessy. Les habitants attendent plus de présence sur la commune de Tessy. L'association propose de nombreuses actions et activités mais celles-ci sont essentiellement positionnées sur la commune de Moyon Villages. Les habitants et les élus attendent une meilleure répartition, notamment Tessy qui se sent moins pris en compte dans les actions de l'association. La municipalité attend une présence plus marquée sur son territoire, un partenariat plus concret.

Il manque aussi des actions en faveur des 09/11 ans sur le territoire.

Entraide et solidarité, les actions de l'association sont multiples mais encore trop cloisonnées.

Il est nécessaire de faire du lien entre elles pour que chaque service soit en mesure de parler des autres et de mieux orienter les usagers. La connaissance des acteurs du territoire doit s'étoffer afin que les associations, clubs, commerces, élus, ... puissent travailler en cohérence et en complémentarité sur le secteur géographique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le projet pédagogique se réfère au projet Espace De Vie Sociale de l'association qui a été rédigé en septembre 2024 et du dossier d'engagement du Plan Mercredi 2023-2026 dans la pratique d'éducation à l'environnement.

Le but de l'association est de travailler son identité avec une meilleure visibilité et reconnaissance pour les années à venir. L'accueil de loisirs voudrait que les enfants et les familles s'investissent plus dans la vie du centre et du territoire.

Objectifs vont être menés lors de l'année 2025-2026 :

- 1) Continuité : Après le projet potager de l'an dernier, qui a permis aux enfants de découvrir la nature, le cycle des saisons et l'importance de l'écologie, nous souhaitons prolonger cette démarche.
- 2) Création d'une radio: La radio des Mômes, une radio qui permet aux enfants de résumer leurs journée du mercredi à leurs parents
- 3) Cette année, nous mettons l'accent sur les sensations et l'expression artistique, en explorant différentes façons de peindre (peinture avec les mains, avec des objets naturels, peinture sensorielle, peinture en extérieur, etc.).
- 4) Préparer la création de la Junior (passerelle entre le centre de loisirs et le local jeunes), en impliquant progressivement les enfants plus âgés dans des projets collectifs et coopératifs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif éducatif: Entraide et solidarité

“ACTION MENEÉ POUR LE TERRITOIRE”

Objectifs opérationnels:

- Poursuite de la sensibilisation à l'écologie

- Utilisation de matériel de récupération pour les activités
- Création d'un deuxième potager
- Maison à insecte
- Atelier déchets

- Création d'une radio

- Réalisation et création d'une radio

- Expression artistiques

- Activité sensoriel
- Activité peinture

- Création passerelle Junior

- Décoration
- Projet

Moyens humains:

- Animateurs, enfants, intervenants, bénévoles, élus
- Animateurs, enfants, intervenants, bénévoles
- Animateurs, enfants, intervenants
- Animateurs, enfants

Moyens matériels:

- Matières premières, matériel de jardin, terreau
- Téléphone, application
- Matières premières
- Matières premières

Moyens financiers;

- Financer les matières premières, financer les intervenants
- Financer les matières premières
- Financer les matières premières
- Financer les matières premières

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les règles de vie:

Les règles de vie sont valables tant pour les adultes que pour les enfants. Les règles sont définies d'une part par le directeur et ensuite par les animateurs. Le directeur explique aux animateurs pendant une réunion les règles non-négociables à respecter pour toutes les personnes qui entrent dans les locaux. Le vol, les propos discriminatoires, l'usage de stupéfiants et les violences physiques, verbales font partie des interdits obligatoires à respecter. D'autres règles sont mises en place pour les adultes : ne pas consommer de l'alcool en présence des enfants, ne pas fumer dans les locaux et ni en présence d'enfants, le téléphone peut être utilisé sur les temps de travail pour des recherches d'activités ou de jeux et pour les animations des enfants. Respecter le matériel, jouer sans faire mal aux autres enfants et adultes. Les animateurs décident par la suite les autres règles qu'ils veulent mettre en place en lien avec les valeurs de l'association. Les règles de vie sont affichées dans le centre à la vue des enfants, des familles et de l'équipe d'animation.

Réunion d'équipe:

Une réunion d'équipe est organisée tous les mardis afin de faire un point sur le déroulement des mercredis ou des vacances avec les enfants. Elles permettent de faire la préparation des activités, du matériel mis à disposition. C'est un temps d'échanges et d'analyse des fonctionnements, de réajustement.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Inscriptions:

L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire.

Elle se fait en plusieurs étapes:

- Un premier rendez-vous physique avec la directrice où un dossier d'inscription est donné avec une fiche d'adhésion obligatoire à l'association d'un montant de 28.15€, une fiche sanitaire, un guide pratique du portail famille et le projet pédagogique. Une visite des locaux est proposée.
- Le dossier doit être redonné à la directrice afin qu'elle puisse l'enregistrer et donner un code d'accès au portail familles avec un identifiant.
- Les familles peuvent directement inscrire leurs enfants via le portail familles
- Les factures sont envoyées par mail grâce au portail famille.

Fiches sanitaires:

Les fiches sanitaires sont données aux familles au moment des inscriptions. Chaque famille doit nous remettre la fiche d'inscription avec la fiche sanitaire et les vaccins de chaque enfant qui participe à une activité avec le centre de loisirs. Elles sont rangées dans un classeur qui est accessible à l'ensemble de l'équipe pédagogique en cas de nécessité.

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES MINEURS

Les animateurs laissent libre choix aux enfants de participer aux activités proposées. Les enfants aident à la mise en place des activités manuelles ou sportives et au rangement. Deux enfants sont désignés pour aider un animateur à la mise en place de la table pour le repas. Certains enfants sont demandeurs pour aider les animateurs à servir le goûter.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités seront affichées à l'entrée de l'accueil de loisirs (planning par période ou par vacances). Chaque activité, que ce soit manuelle ou sportive sera adaptée selon l'âge des enfants.

Des temps lecture et activités numériques seront proposées par la médiathèque de Moyon-Tessy et par la conseillère numérique de Familles Rurales.

Des temps jeux de sociétés sont proposé par Familles Rurales.

Des temps intergénérationnels avec la MARPA vont être organisé lors de l'année pour être en lien avec des projets de l'association.

Des sorties sont proposé aux enfants lors des vacances scolaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACCUEIL

Évaluation en continue:

Une évaluation est menée tout au long de l'année selon les ressentis de l'équipe d'animation, des parents, des enfants et des partenaires.

Pour les enfants, l'équipe d'animation pose des questions toutes simples pour connaître leurs avis.

Pour les familles, un questionnaire de satisfaction sera envoyé par notre portail famille tous les trimestres.

Pour les animateurs, un questionnaire de satisfaction sera proposé lors des réunion d'équipe qui ont lieu le mardi après-midi.

Ces évaluations permettra à l'équipe d'animation et à la directrice de se positionner sur les qualités et défaut de l'accueil et de savoir si les objectifs indiqués dans le projet pédagogique sont atteints.

Évaluation des stagiaires:

Lors des entretiens, la directrice donne des conditions de validation de stage, savoir proposer une activité manuel, savoir gérer un grand jeu et gérer une ouverture ou fermeture de l'accueil de loisirs, en plus des conditions de la fiche de poste qui est donner lors de l'entretien.

ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLE DE LA SANTÉ OU DE HANDICAP

L'équipe d'animation s'engage à préparer un accueil adapté, à travailler sur une démarche d'inclusion. Il est important de prendre en compte des points essentiels à la réussite de l'accueil. Si nous devons accueillir un mineur atteint de trouble de la santé ou de handicap, nous devrons d'abord étudier les possibilités d'accueil, reconnaître chaque acteur, et en amont préparer avec l'équipe des rencontres avec l'enfant et la famille concernée.

Le jour de l'accueil, il faudra préparer des lieux bien distinct pour permettre à l'enfant accueilli de s'y retrouver. Préparer des activités qui pourront être adaptées si besoins, avec des choses simples et courtes. Et à la fin de l'accueil faire un bilan avec l'équipe d'animation, la famille et l'enfant accueillis.